



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
 Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57
 Nombre de procurations : 17
 Nombre de votants : 74
 Date de la convocation : 13 juin 2018
 Date de publication : 27 juin 2018

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération
 Place de l'Europe
 BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
 Tel 03.84.79.78.40
 Fax 03.84.79.78.43
 info@grand-dole.fr
 www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 90/18

Objet

Programmation du Contrat de Ville 2018

Secrétaire de séance

Daniel BERNARDIN

Rapporteur :

Jean-Baptiste GAGNOUX

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, JP Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, S. Hédin, N. Jeannet, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, S. Calinon, JL Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigny, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

JL Bouchard à JP Fichère, G. Soldavini à J. Dayet, A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à N. Jeannet, JP Cuiet à S. Champanhet, JM Sermier à P. Jobez, D. Germond à JB Gagnoux, J. Gruet à F. Dray, P. Jaboviste à I. Mangin, S. Kayi à JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton à J. Péchinot, P. Roche à S. Marchand, I. Voutquenne à C. Demortier, JC Wambst à T. Druet, C. François à B. Chevaux, M. Boué à JM Daubigny, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

JM Mignot, P. Verne, C. Crétet, A. Hamdaoui, H. Prat, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriat, R. Curly.

- Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
- Vu l'avis du Comité de Pilotage du Contrat de Ville du 22 mars 2018,
- Vu l'avis de la Commission Communautaire Politiques Sociales et Culturelles du 07 Février 2018,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15 mars 2018,

Il est proposé de passer des conventions avec les différentes structures suivantes dans le cadre de la programmation 2018 de la Politique de la Ville :

2018		CONTRAT DE VILLE GRAND DOLE		
			Proposition 2018	
PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT
PILIER COHESION SOCIALE				
REUSSITE EDUCATIVE				
1	CCAS DOLE	PRE	26 800 €	45 000 €
ACCES AUX DROITS				
2	OLDG	Permanences aux habitants	30 000 €	0 €
TOTAUX			56 800 €	45 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les dispositions des conventions à passer avec les associations au titre de l'année 2018,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Les éventuelles subventions de l'Etat seront sollicitées directement par l'association.
Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018.

Fait à Dole,
Le 19 juin 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle Actions Sociales et Politique de la Ville
- Trésorerie Principale
- Chef de projet

